



TAXE APPRENTISSAGE 2019

**AVEC L'ISEP,
INVESTISSEZ
DANS LE FUTUR
DES INGÉNIEURS
DU NUMÉRIQUE**

- INFORMATIQUE
- CYBERSÉCURITÉ
- INTERNET DES OBJETS
- INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- IMAGERIE
- ÉLECTRONIQUE
- TÉLÉCOMMUNICATIONS



Avec l'ISEP

investissez dans les ingénieurs et les entreprises du numérique



Dieudonné Abboud

Directeur Général

De l'électronique du transistor des années cinquante aux technologies du numérique les plus pointues de nos jours, l'ISEP s'est toujours employée à former des ingénieurs compétents aspirant à l'excellence professionnelle. Elle a fait sienne la volonté d'en faire des hommes et des femmes ouverts sur un monde en voie de globalisation - ayant un esprit entreprenant et une volonté de conquête. Les entreprises sont des partenaires incontournables de l'ISEP et l'accompagnent efficacement dans sa mission de formation d'ingénieurs.

Grâce à votre soutien, l'ISEP ne cesse de faire évoluer son offre pédagogique pour assurer à ses ingénieurs la capacité de s'adapter au monde économique en perpétuel changement et d'appréhender les enjeux professionnels et sociétaux de notre siècle.

Formez des ingénieurs hautement qualifiés, entrepreneurs et ouverts sur le monde

Le projet pédagogique de l'ISEP s'appuie :

- sur une **base de connaissances techniques et scientifiques dans les technologies du numérique** : informatique, cybersécurité, internet des Objets, intelligence artificielle, imagerie, électronique, télécommunications, enrichie par les activités de recherche menées au sein de l'école,
- sur le **développement de compétences spécialisées** qui mobilisent l'ensemble de ces connaissances dans des situations proches de celles vécues en entreprises avec une pédagogie par projet innovante et motivante,
- sur une **formation managériale et culturelle solide** qui couvre différents aspects : management d'équipe, développement durable, RSE, interculturalité, etc.

L'ISEP en chiffres

- 2** sites : Paris et Issy-les-Moulineaux
- 350** diplômés en 2018
- 1600** élèves en cours de formation en 2018 dont **196** en apprentissage
- 121** élèves étrangers de haut niveau dans notre programme IEMDP (ISEP Engineering Master Degree Program) ouvert aux élèves titulaires d'un diplôme de Bachelor. Enseigné en anglais, il comporte trois parcours : systèmes embarqués, génie logiciel, systèmes de télécommunications sans fil et IoT
- 50** professionnels expérimentés en cours de formation en MS Cloud Computing, MS Cybersécurité et en MS Informatique et Libertés
- 9000** diplômés ISEP

8 parcours métiers d'excellence

- Ingénieur Architecte des Systèmes d'information
- Ingénieur Logiciel
- Architecte Business Intelligence
- Ingénieur Conception de Systèmes Embarqués
- Ingénieur Sécurité numérique et Réseaux
- Ingénieur Numérique et Santé
- Architecte des Télécommunications et IoT
- Ingénieur Innovation et Création d'entreprise



L'ISEP

et les entreprises

Soyez partenaire de l'ISEP en développant des **liens étroits et permanents** avec l'école et nos élèves



- **Renforcez votre marque employeur** en étant présents sur des actions à haute visibilité (parrainage de promotion d'élèves, présentation de vos métiers, simulations d'entretiens...)
- **Assurez vos recrutements** en diffusant vos offres de stages ou d'alternance, en accueillant nos élèves en stage, en apprentissage ou pour leur premier emploi.
- **Développez vos expertises** grâce à la recherche partenariale et en collaboration avec nos équipes d'enseignants chercheurs.
- **Transmettez vos compétences** en intervenant dans les modules de cours.
- **Formez vos équipes** dans le cadre de nos programmes de formation continue.



En 2018, la taxe d'apprentissage a permis de :

- **Renouveler le matériel pédagogique** tel qu'ordinateurs et serveurs, licences et logiciels pour nos laboratoires.
- **Financer les visites d'entreprises** effectuées dans le cadre de la coupure pédagogique de septembre pour les élèves de 1^{ère} année du cycle ingénieur.
- **Recruter de nouveaux enseignants** chercheurs et vacataires de haut niveau pour assurer des enseignements de qualité.
- **Conforter l'accompagnement à l'entrepreneuriat** à travers le parcours « Innovation et Création d'entreprise » et le développement de l'incubateur.
- Et bien sûr **financer la formation** des élèves engagés dans un parcours en apprentissage.



MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE

ENTREPRENEURIAT
ET INNOVATION

INTERNATIONAL

EN 2019,
AIDEZ-NOUS
À DÉVELOPPER
NOS PROJETS

APPRENTISSAGE

Comment verser votre taxe à l'ISEP ?

L'Issep est habilitée à percevoir la taxe
d'apprentissage pour :

- La catégorie B (formations de niveau I)
- Le quota (formation ingénieur en apprentissage)

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage
à nos deux établissements :

ISEP / CODE UAI : 075 3559 L
28, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris

CFA ISEP ENTREPRISES / CODE UAI : 075 4811 X
28, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris

Pensez à verser en priorité votre barème à l'Issep.
Par l'intermédiaire de votre organisme collecteur habituel,
ou de l'un de nos organismes collecteurs partenaires :

- Agefos PME/Agires Développement (www.agires.com)
- Octalia/ASP (www.octalia.org)
- Fédération Syntec/FAFIEC (www.fafiec.fr)

Vos contacts taxe apprentissage ISEP

Sophie Carlander

Responsable Relations Entreprises
Directrice du CFA ISEP-Entreprises
28, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
01 49 54 52 61 / 06 71 63 74 01
sophie.carlander@isep.fr

Carine Thury-Guenin

Gestionnaire administrative du CFA ISEP-Entreprises
Gestionnaire Taxe d'Apprentissage
28, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
01 49 54 52 31
taxe@isep.fr

Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé

28, rue Notre-Dame des Champs
75006 Paris

10, rue de Vanves
92130 Issy-les-Moulineaux

Standard : +33 (0)1 49 54 52 00

Information : +33 (0)1 49 54 52 43
info@isep.fr

www.isep.fr